

Ordonnance de protection : 15 ans après, où en sommes-nous ?

8 h 30	Accueil café
9 h	<p>Propos introductifs</p> <p>Nawel Oumer - présidente de la commission Égalité du CNB</p>
9 h 30	<p>OP et OPPI : bilan, perspectives et place de l'avocat</p> <p>Intervenants :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne Sannier - avocate au barreau de Paris, spécialiste du droit de la famille et protection des victimes de VIF • Ernestine Ronai - présidente du CNOP • Amandine de la Harpe - première vice-présidente, juge aux affaires familiales du tribunal judiciaire de Bobigny • Garance Journet - substitute du procureur de la République au tribunal judiciaire de Bobigny <p>Modération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne-Laure Casado - membre de la commission Égalité du CNB • Sylvia Rizzi - ancienne bâtonnière du barreau de Grenoble, vice-présidente de la commission Égalité du CNB
10 h 45	<p>Améliorer l'accompagnement des victimes de violences conjugales : connaître les concepts psychosociaux</p> <p>Intervenants:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Clotilde Lepetit - membre et représentante du CNB au premier collège thématique relatif au contrôle coercitif de l'Observatoire des litiges judiciaires de la Cour de cassation • Delphine Zoughebi - présidente de l'association protection sur ordonnance, avocate au barreau de Paris • Sophie Touchais - substitute du procureur de la République au tribunal judiciaire de Paris • Yvonne Muller - professeure des Universités, pénaliste spécialiste des VIF <p>Modération :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Anne-Laure Casado - membre de la commission Égalité du CNB • Sylvia Rizzi - ancienne bâtonnière du barreau de Grenoble, vice-présidente de la commission Égalité du CNB
12 h	<p>Propos conclusifs</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nawel Oumer - présidente de la commission Égalité du CNB